
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 novembre 2019

Résolution: CA19 28 313

Proclamation de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève à titre d'arrondissement allié contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 647 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'IL existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions auront lieu à travers le Québec;

ATTENDU QU'IL est important pour les citoyennes de notre arrondissement faisant face à des situations de violence conjugale de bénéficier de services de qualité dans leur milieu;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres, dont le *Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île*, pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu

QUE l'arrondissement soit proclamé allié contre la violence conjugale;

QUE l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève souligne l'apport du *Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île* au soutien des femmes victimes de violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.01

Edwige NOZA

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 6 novembre 2019